

Lettre d'invitation concernant la remise en action du Comité d'Animation de Beaurepaire en Bresse

Madame, Monsieur,

Le Comité d'Animation de Beaurepaire en Bresse crée le 17 août 1959 et modifié à plusieurs reprises depuis sa création tant sur les statuts que sur la constitution des différentes personnes qui se sont succédées en tant que dirigeants et membres adhérents, «est en sommeil» depuis le 21 octobre 2016. Cette mise en sommeil a été actée lors d'une réunion au cours de laquelle ou à l'issue de laquelle l'ensemble des membres a démissionné.

Le dossier relatif à l'association - déclarations en préfecture, éléments comptables (bilan, extraits de compte, factures, carnet de chèques) a été remis à Madame CHEVALLIER, maire de la commune, le siège de l'Association étant en mairie.

Au lendemain des élections du 15 mars dernier, un nouveau conseil municipal a été élu et ce dernier a élu son maire, à savoir Sabine DECHELETTE, et ses adjoints, à savoir Hubert FULPIN, 1er adjoint, Françoise BERNARD, 2ème adjointe, et Enzo COIFFIER, 3ème adjoint, lors du Conseil d'installation le 22 mars 2026.

Lors du Conseil Municipal du 2 avril dernier des commissions ont été mises en place afin d'assurer la gestion de la commune. Parmi ces commissions figure la Commission Vie Associative, Culturelle et Sportive dont je suis responsable.

Cette Commission a pour but de s'intéresser à tous les projets et actions touchant la vie culturelle, socio-éducative, les loisirs, le sport, ouverts à l'ensemble des habitants et particulièrement aux activités et aux projets émanant des différentes associations et des structures gérées par la CCBR (Bibliothèque et Centre de loisirs).

Le premier travail de la Commission a été d'établir un état des lieux des associations présentes sur la commune à partir des dossiers existants mais aussi en croisant les informations dont dispose la sous-préfecture.

Il s'est avéré que le Comité d'Animation est la seule association à être dans cette condition particulière de «mise en sommeil» adoptée par le bureau lors de sa séance du 21 octobre 2016. Il faut trouver une solution rapide de remise en activité afin que l'argent qui est sur le compte de l'association ne soit pas reversé par la banque gestionnaire à la Caisse des Dépôts et Consignations.

En effet, cette dernière est en droit de le faire puisque l'association n'effectue plus aucun mouvement sur son compte du fait de son inactivité. Et pour que l'activité reprenne, l'association doit réunir les anciens membres mais aussi faire appel à d'éventuels nouveaux candidats désireux d'adhérer à l'association. Lors de cette réunion, sera provoquée une AG extraordinaire au cours de laquelle seront élus un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau bureau. Une déclaration de modification sera alors envoyée en sous-préfecture.

Dans un second temps, proche du premier, le conseil nouvellement élu fera une AG ordinaire au cours de laquelle seront proposées et choisies les activités envisagées par le Comité dont le but stipulé dans l'article 2 de ses statuts est «d'organiser tous types de manifestations afin d'apporter des animations sur la commune de Beaurepaire» (statuts tels qu'ils ont été déposés en date du 25 février 2011 et reconduits après changement de bureau le 24 juillet 2015). Si les nouveaux élus décident de changer l'objet de l'association, il faudra également changer les statuts, donc faire une nouvelle déclaration en sous-préfecture.

Il est bien entendu que s'il n'y a aucun volontaire pour continuer à faire vivre l'association, cette dernière sera dissoute. Les fonds seront alors remis par la banque dépositaire à la Caisse des Dépôts et Consignations ce qui serait très regrettable compte-tenu des efforts fournis pendant tant d'années par les différents membres de l'association pour engranger cet argent.

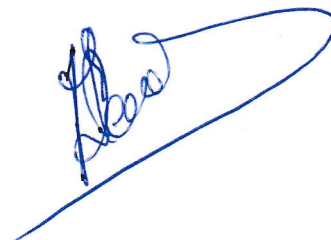
Une réunion se tiendra le:

Mardi 5 mai 2026 à 19h30 dans la salle du Conseil de la mairie

Veillez me confirmer votre présence par mail (fj.bernard 66@gmail.com) ou par SMS (07 88 12 54 04) au plus tard le 4 mai 2026.

Je vous remercie de l'attention portée à ma requête et vous présente mes plus respectueuses salutations.

BERNARD Françoise
Adjointe au maire, en charge de la Commission Vie Associative, Culturelle et Sportive

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive script that is difficult to decipher. The signature is written over a horizontal line.